COMMUNE DE SAINT MARCEL-lès-ANNONAY

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal du 22 Janvier 2015 à 19 heures

Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présent(s): ARCHIER Alain, ROUX Michel, POULENARD Guy, BRUNON Doriane, DUMAS Christine,

GIRARD Patrice, GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, MAYOUD Martine, REVOIL Lyliane.

Excusé(s): THOMAS Irène, BLACHE Jean-Paul, GOURDON Chrystelle, RAMEAU Maryse

Absent(s): PEYRARD Georges

Pouvoir(s): THOMAS Irène à ARCHIER Alain, GOURDON Chrystelle à GUYOT Laurent, RAMEAU Maryse

à POULENARD Guy

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.

Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

M. Laurent GUYOT, Conseiller Municipal est désigné secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants: 13

POUR: 13 | CONTRE: 0 | ABSTENTION: 0 | NPPAV: 0

Délibération n° 2015 001 : Modification des membres de la commission « Affaires scolaires »

Le Conseil Municipal modifie les membres de la commission « Affaires scolaires » afin d'intégrer de Madame Chrystelle GOURDON, Conseillère Municipale.

Nombre de votants: 13

POUR: 13 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NPPAV: 0

<u>Délibération n° 2015 002 : Demande de subvention pour le projet de salle d'activités culturelles au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2015</u>

Le Conseil Municipal demande une subvention pour le projet de salle d'activités culturelles au titre de la DETR 2015.

Nombre de votants: 13

POUR: 13 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NPPAV: 0

Délibération n° 2015 003 : Participation classes de découverte - année scolaire 2014/2015

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Amicale Laïque une subvention de 15 € par jour et par élève pour le séjour classe de découverte de l'Ecole Publique qui aura lieu les 8 et 9 juin 2015 en Ardèche Méridionale, compte tenu que ce type de séjour n'a pas été proposé depuis dix ans.

Nombre de votants: 13

POUR: 13	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV:0

Délibération n° 2015 004 : Contrat de maintenance logiciel MICROBIB

Le Conseil Municipal approuve le contrat de maintenance du logiciel Microbib utilisé à la Bibliothèque Municipale pour l'année 2015. Le coût s'élève à 320 € H.T.

Nombre de votants: 13

Po	OUR : 13	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV:0

Délibération n° 2015 005 : Contrat d'utilisation de la machine à affranchir - La Poste

Le Conseil Municipal approuve le nouveau contrat d'utilisation de la machine à affranchir qui sera signé avec La Poste.

Nombre de votants: 13

1.0111011				
POUR: 13	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV:0	

<u>Délibération n° 2015 006 : Autorisation au Maire de signer la déclaration préalable pour l'abri de jardin</u> de l'Ecole Publique

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la déclaration préalable pour l'abri de jardin qui sera installé dans la cour de l'Ecole Publique.

Nombre de votants: 13

POUR: 13	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV:0

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 47.

Le Maire,

Alain ARCHIER